Paris, le 07 mars 2019

Déclaration Préalable à la réunion DG/DSC du 07 mars 2019

Monsieur le Directeur Général, Mesdames et Messieurs Camarades,

Force Ouvrière vient de prendre connaissance de la parution de textes réglementaires portant revalorisation des indemnités de déplacements pour les fonctionnaires de l'Etat.

Ces textes sont applicables immédiatement à l'ensemble des fonctionnaires, et nous exigeons en conséquence que votre instruction relative aux modalités de prise en charge des frais de déplacements soit révisée immédiatement pour prendre en compte les nouveaux taux.

Dans le même ordre d'idée, les dispositifs d'accompagnement (**Prime de restructuration**, ...) ont fait tout récemment l'objet d'une revalorisation. Par conséquent, **Force Ouvrière** vous demande de donner instruction à vos DT pour que ces dispositions soient bien prises en compte à l'occasion des réorganisations en cours ou à venir.

Vous avez inscrit à l'ordre du jour un point sur le renouvellement de l'accord relatif à la répartition des effectifs entre public et privé au sein de VNF. Comme nous l'avons indiqué il y a un mois, *Force Ouvrière* est favorable à la reconduction de l'accord que nous avons signé il y a 3 ans. En revanche, nous ne pouvons tolérer les ajouts que vous avez introduit pour prendre en compte d'éventuels CDI Publics dans le calcul du nombre d'emplois publics. Nous rappelons qu'en l'état actuel des textes en vigueur, de tels recrutements ne peuvent être réalisés et que pour *Force Ouvrière*, il est hors de question d'appliquer par anticipation les dispositions du projet de loi portant destruction du statut des fonctionnaires.

Enfin, vous avez inscrit un point d'échange sur la conduite du dialogue social dans le cadre des réorganisations. *Force Ouvrière* n'est pas dupe, votre attitude depuis votre arrivée, les décisions que vous avez prises sans aucune concertation concernant la création des Direction de l'Ingénierie et de l'Informatisation, et surtout le mépris avec lequel vous avez traité les Délégués Syndicaux lors de la réunion de février nous conduisent à émettre de sérieux doutes sur votre volonté de tenir un dialogue social de qualité au sein de VNF, d'autant plus qu'aucun document n'est joint au dossier.

A quoi bon siéger au sein de cette instance prévue pour échanger, négocier, amender, ... alors que les projets de réorganisations sont déjà actés sans aucunes possibilités de négociation. Cette instance n'est devenue qu'une simple cellule d'informations filtrées et a perdu toute sa substance qui contribuait à un véritable dialogue social au sein de l'établissement.

Les **D**élégués **S**yndicaux **C**entraux **Force Ouvrière**



POUR DEFENDRE NOTRE AVENIR TOUS EN GREVE LE 19 MARS 2019!